

20 janvier 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les dégâts causés à la Bretagne par la marée noire, la tempête et l'incendie, le développement économique et social ainsi que patrimoine culturel de la région, Rennes le 20 janvier 2000.

Monsieur le maire,
Monsieur le préfet,
Monsieur le président du Conseil régional,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les élus de Rennes,
Mesdames et messieurs,

Je vous remercie, Monsieur le Maire, de vos paroles de bienvenue et aussi de vos vœux. Veuillez accepter également les miens les plus chaleureux pour vous-même, pour les vôtres et pour votre belle et grande cité.

Je salue l'ensemble des élus rennais, vous tous qui m'accueillez dans ce magnifique Hôtel de Ville, l'un des plus beaux exemples de l'architecture classique française et lieu de mémoire de l'histoire de Rennes et de la Bretagne.

Venir en Bretagne est toujours pour moi un moment fort. C'est encore le cas aujourd'hui. Je termine avec vous une journée qui fut pour moi émouvante à plus d'un titre.

Les dégâts causés par le naufrage de l'Erika et par la marée noire sur le littoral atlantique traumatisent, je le sais, tous les bretons car c'est, en même temps que le réveil de souvenirs douloureux, l'image d'une région tout entière qui est ternie, qui est en jeu.

Je veux vous dire combien je partage votre émotion. Je tiens également à vous assurer de ma détermination à prendre, conformément aux responsabilités qui m'incombent, et avec le gouvernement, toutes les initiatives nécessaires pour que plus jamais -souhaitons-le- la Bretagne ne revive cette tragédie.

Il y a presque six ans, Rennes connaissait un autre drame avec l'incendie du Palais du Parlement de Bretagne.

Je viens de me rendre dans ce haut lieu de l'histoire de Bretagne, symbole entre tous d'une identité jalousement préservée face au pouvoir royal.

J'ai constaté, là encore, avec une émotion et une satisfaction que j'imagine très largement partagées, le succès remarquable des travaux de reconstruction et de restauration réalisés ou en cours.

Durant des mois, des centaines de professionnels ont travaillé ensemble, associant les savoir-faire anciens et les techniques les plus modernes pour reconstituer l'architecture du Palais et lui redonner vie. Le réaménagement intérieur et la restructuration des décors se poursuivent grâce au talent des artistes et des artisans, malgré l'ampleur du défi qu'il fallait relever.

Témoignage d'un attachement profond au patrimoine culturel et historique breton, exemple de réussite architecturale et artistique et occasion inattendue d'enrichissement des savoir-faire, la rénovation du Parlement est aussi le résultat d'efforts sans précédents engagés par les gouvernements successifs, les collectivités territoriales, les services de l'Etat et le milieu

associatif.

La mobilisation de ces moyens nationaux et régionaux exceptionnels est un symbole éclatant des réformes très constructives, des relations très constructives, entre l'Etat et votre région, au profit de toute la Bretagne.

Vous bénéficiez en effet, depuis déjà quelques années, d'un développement économique d'autant plus remarquable qu'il est porté par une identité régionale qui est vivante et féconde.

Rennes, ville souvent citée pour la qualité de vie dont bénéficient ses habitants, porte témoignage de ce succès breton fait de fidélité au passé et d'audace, de respect des traditions et d'ouverture à la modernité. Et dans les traditions, Monsieur le Maire, soyez persuadé que je n'oublie pas la langue.

Poursuivre le développement de Rennes et de son agglomération passent, vous l'avez évoqué, Monsieur le Maire, par une coopération intercommunale active qui, ici comme dans l'ensemble de la Bretagne, constitue une réalité déjà bien ancrée.

Je m'en réjouis. A Rennes, il y a un peu plus d'un an, je m'étais exprimé en faveur d'un encouragement à la créativité des élus et pour un droit à expérimenter de nouveaux modes d'organisation territoriale.

Fondées sur un projet librement partagé, respectueuses des collectivités qui les constituent comme de leur environnement, les coopérations intercommunales doivent être le gage d'un développement économique profitable à tous et aussi un ferment de dynamisation de la démocratie locale.

Elles sont l'une des conditions de la poursuite d'un développement fort et équilibré de votre région qui constitue l'un des atouts de notre pays dans la compétition des territoires.

Je tiens, en terminant, Monsieur le Maire, à adresser à chacune et à chacun d'entre vous, et à tous les Rennais, concluant comme je l'ai commencé, mes vœux les plus chaleureux pour une bonne et heureuse année 2000. Je vous remercie.